

En cas de retard de paiement, il sera appliqué des pénalités égales à trois fois le taux de l'intérêt légal ainsi qu'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 €, (Article L441-10 et D441-5 du Code de commerce).
CLAUDE DE RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ : En application de l'article 2367 du Code civil, les marchandises restent la propriété du vendeur jusqu'au paiement intégral de leur prix. Les risques afférents aux dites marchandises sont transférés à l'acheteur dès la livraison.

FACTURE

14

SCEA JOHANES
Combe de Jouanes
Jouanes

46170 CASTELNAU MONTRATIER

☎ 05 65 21 92 54
TVA intracom. FR 41 749 878 427

M. BOULANGERIE-PÂTISSERIE

CHEZ LOUÏS ET PAT

40 RUE GEORGES CLÉMENTEAU

46170 CASTELNAU-MONTRATIER

TEL: 05 65 21 92 73

Le n° TVA intracom.

n° TVA intracom. 313 808 933

Le 31/07/24

N° de commande :

REGISTRES LE DAUPHIN

		PO HT	Tota. P HT
40	Salade	0,75€	31,20€
30kg	Haricots vert	3,50€	105,00€
10kg	Conquette	0,80€	8,00€
Payé le 12/08/24.			
par ch n° 314.			

Règlement pour le :

Mode de règlement :

Date de la livraison
ou de la prestation :

Conditions d'escompte
pour paiement anticipé :

TOTAL H.T.

% T.V.A.

TOTAL T.V.A.

TOTAL T.T.C.

144,90€

5,59% 7,93€

152,13€

Adresse de facturation (si différente) :